

La Vive Parence : source inépuisable d'énergie Hydraulique (1) :

Bassin de la Vive Parence

Dès le XI^{ème} siècle, entre 1035 et 1055, le cartulaire de Saint-Vincent cite « le flumen Parentie ». La Vive-Parence 30^{ème} affluent de la rive droite de l'Huisne a pour source la fontaine de Bédre, commune de Bonnétable. Elle arrose ou limite Aulaines, Bonnétable, Torcé, Sillé le Philippe, St Corneille, Savigné l'Evêque et Yvré l'Evêque dans un cours de 26km 500. La longueur totale des affluents de la Vive Parence est d'environ 80 km et la surface de bassin de plus de 18600 hectares.

Vive Parence et Morte Parence se rejoignent à l'est-nord-est du Mans, avant de se jeter dans l'Huisne au hameau de Parence à Yvré l'Evêque.

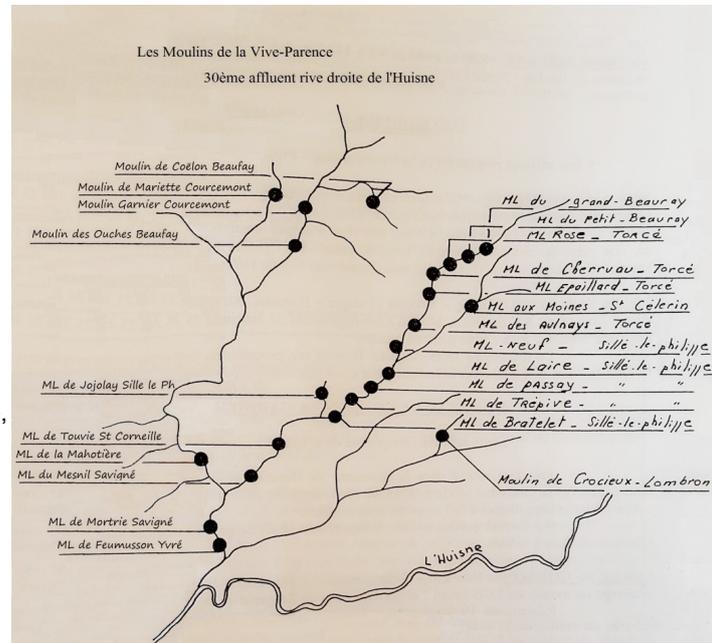
Ce sont deux rivières à faible débit, mais la Vive Parence par rapport à la Morte Parence, a l'avantage de conserver un débit relativement constant même en été, comme l'atteste sur cette carte, les 15 moulins qui furent en activités sur le bassin de la Vive Parence, pour seulement 5 sur la Morte Parence.

Très tôt, les détenteurs de domaines ont profité de la Vive Parence pour établir des moulins, source de pouvoir et de revenus. Ainsi le seigneur de Fleuret construisit le moulin de Charruel (Cherruau) au tournant des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles, comme le Moulin du seigneur des Aulnays, le moulin de Pualliarcs (Epaillard) en 1284, le moulin et étangs de Beauroy (Beauray) en 1458, et le moulin de Rousay (Rose) en 1509.

Par délibération du 23/8/1861 est fondé :
Le Syndicat des riverains du bassin de l'Huisne et de la Vive Parence, chargé de la police, de la conservation, de l'aménagement des eaux du bassin et de la réglementation de tous les moulins et usines.

Chaque riverain versait une cotisation au prorata de la longueur sur sa propriété. Ce syndicat fût dissous le 15-10-2020.

De l'amont vers l'aval de la rivière il y eut :



Moulin du GRAND BEAURAY situé à 2 km du bourg, chute d'eau de 2,60m, et moulin à turbine vers fin 19^{ème} Siècle.

En 1342, la dîme du moulin appartient au prieuré de « Braitel » dépendant de l'Abbaye de St Calais.

En 1458, Regnault JOUSSEAULME de Bonnétable doit une rente annuelle au Prieuré de Torcé assise sur les moulins, étangs et appartenances de Beauroy.

De la fin du XVII^{ème} siècle jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, de nombreux meuniers s'y succèdent.

De la Seconde moitié du XVIII^{ème} siècle, jusqu'au début du XX^{ème} siècle

la famille NOURRY, meuniers originaires de Nogent le Bernard, exploite le moulin du Grand Beauray.

En 1936 Marcel BOUTTIER est meunier agriculteur au Grand Beauray, son fils, Marcel, propriétaire, continuera à le faire tourner jusque dans les années cinquante.



mécanisme dans le moulin du Grand Beauray en 2000



Moulin du PETIT BEAURAY installé sur une dérivation en rive droite, à 1km du bourg.

De 1694 à sa mort en 1747 Marin ROTTIER y est maître meunier.

Dès 1800 Jean BRASSE et sa famille exploite ce moulin, son successeur Marin BROUSSE fut d'abord boulanger à Courcemont, c'est un des rares meuniers qui ne sait pas signer. En 1860 son fils Honoré Brosse lui succède.

Au début du XX^{ème} siècle Louis BOUTTIER et sa famille font tourner ce moulin.

En 1926, Louis FOSSE, ancien meunier, fait connaître qu'il a démonté tous les organes de son moulin depuis 18 mois.



Entre le cadastre 1836, et celui de 1936 deux bâtiments ont disparu.

Moulin de ROSE Moulin près du bourg en dérivation rive gauche.

Cité en 1509, le moulin de « Rouze », doit rente au prieuré de Torcé.

Fin XVII^{ème} siècle début du XVIII^{ème} siècle, s'y succèdent comme meunier : CHARON, CHEURON, HEARD, MIGNON, BIGOT...

Début du XIX^{ème} siècle, le moulin est exploité par Marin HULLIN et Anne NOURRY puis par leur gendre Jean LOISEAU et 5 domestiques, jusqu'en 1886.

En 1916, en application de la nouvelle loi concernant l'alcool et les bouilleurs de cru, le Conseil municipal de Torcé choisit le moulin de Rose comme atelier public de distillation.

Moulin de CHERRUAU ou du BOURG, moulin à fouler (à battre la laine) puis à céréales, il possède 2 roues disposés à 90° : l'une en pignon et l'autre sur le côté (disposition rare) dont 1 roue de diamètre 3,30m à augets.

Cité en 1180, dit alors nouvellement construit par le prieuré de Torcé, transaction devant l'évêque du Mans

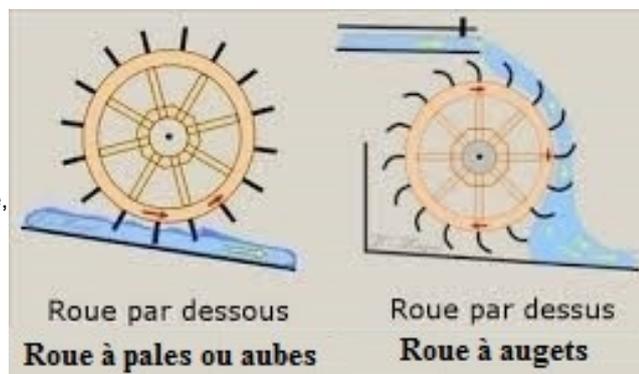
entre les moines de Marmoutier et Foulques de l'Île

Comme pour les autres moulins, les meuniers changent souvent de la fin du XVI^{ème} siècle jusqu'au début du XVII^{ème} siècle,

seule la famille DELAIS ou DELES s'y installe pour plus longtemps.

De 1870 à la guerre de 14 on y trouve des meuniers nommés AUBOURG.

Au cours de la seconde guerre mondiale perdue une petite activité.



Moulin d'EPAILLARD moulin situé en aval près du bourg, possède une roue de diamètre 3,30 m.

Cité dès 1284, il relève du fief du Plessis à St Corneille.

En 1406 il appartient à Jean MONCHET de St Célerin qui doit rente au prieuré de Torcé.

Siméon CHARON y est meunier en 1691 avec sa femme Michelle NEPVEU.

De 1702 à 1712 ... le meunier est Jean BIGOT.

Au début du XIX^{ème} siècle, il fut exploité par une famille de meuniers connue : ROTTIER.

En 1824 Jacques HULLIN et Joséphine BOISSEAU (veuve de Jean DREUX meunier à Sillé-le-Philippe) font tourner ce moulin.

Au décès de son mari en 1835 Joséphine BOISSEAU sera la meunière jusqu'en 1850, aidée de son fils Augustin DREUX, et de 4 à 5 domestiques.

Dés 1912 la roue actionne une dynamo qui alimente le bourg en électricité.

Moulin des AULNAYS, moulin à céréales à 2 roues.

Au XVII^{ème} siècle, Jean DELES et sa femme Marie PELOUARD y sont meuniers, remplacés par

Mathurin ROTTIER et sa femme Marie LUBINEAU.

Exploité par la famille BIGOT au cours du XVIII^{ème} siècle, en 1813, leur neveu Etienne FOUCHER reprend le moulin.

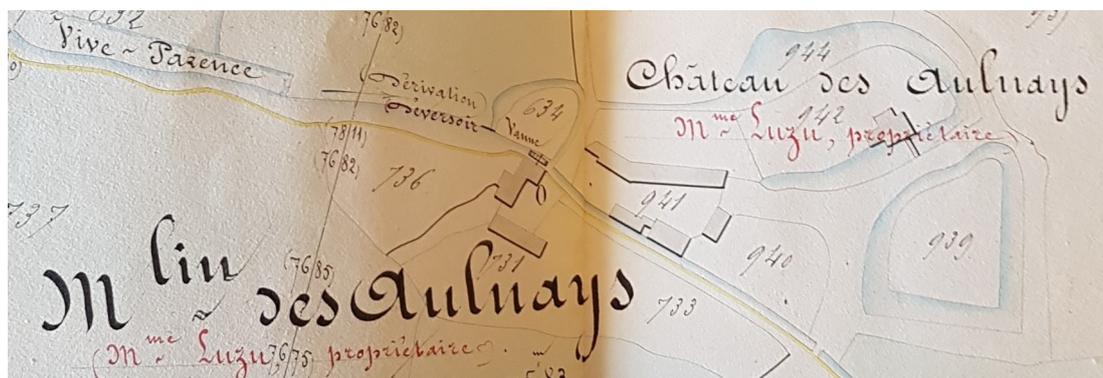
En 1825 Louis Marin HULLIN y est meunier avec 5 domestiques. La famille HULLIN est présente aussi à Epailard,

Rose et Cherruau.

En 1846 au décès de Louis Marin HULLIN, le moulin échoit à la famille ROTTIER, également meuniers du Grand et Petit Beauray.

Julien ROTTIER et sa femme Pauline BEAUCLAIR puis leur fils Arsène exploitent ce moulin avec 3 à 5 domestiques jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

Après une brève interruption* de 1900-1906, il tourne en 1910 et semble encore fonctionner en 1921.



Plan de 1863

Le moteur hydraulique, attesté en Europe depuis l'Antiquité.

Décrit dans le *Traité d'architecture* de Vitruve est plus ancien que le moulin à vent.

En Europe, au Moyen Âge, le moteur hydraulique se développe parallèlement à la disparition de l'esclavage.

L'utilisation de l'énergie hydraulique, plutôt qu'animale ou humaine, à partir du IX^{ème} permet une productivité sans comparaison avec celle disponible dans l'Antiquité (chaque meule d'un moulin à eau peut moudre 150 kg de blé à l'heure ce qui correspond au travail de quarante esclaves. En France, le droit d'eau des moulins est le seul droit féodal resté en usage après la Révolution française. Il permet aux moulins qui existaient avant 1789 d'utiliser la force motrice de l'eau.

Inventaires du XIX^{ème} siècle des moulins de Torcé,

* les paires de meules

Ces inventaires indiquent que chacun de nos moulins possède deux paires de meules :

- une paire de meules pour le « moulin à mouture » pour moudre les céréales,
 - une paire de meules pour le « moulin à froment » pour le blé tendre qui permet la production de farine pour le pain.
- Pour chaque paire de meules, on distingue la meule gisante et la meule courante.

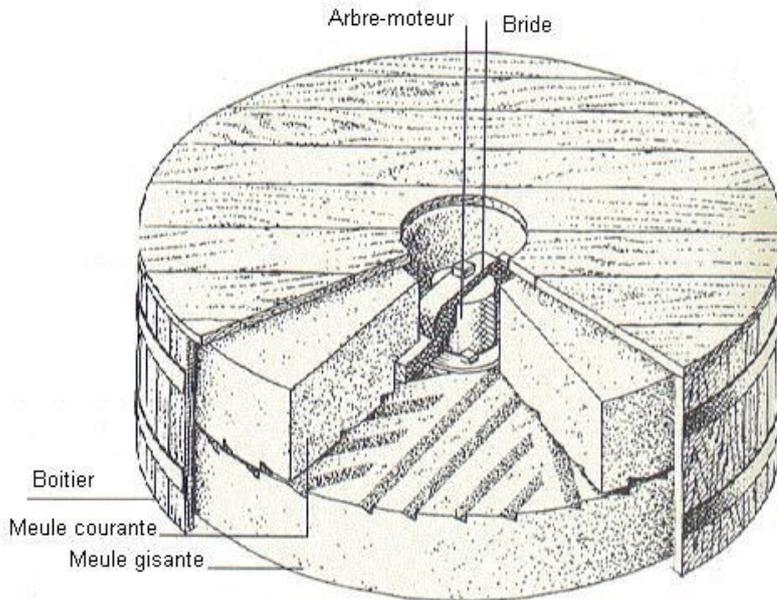


Photo d'une des deux meules de ce dispositif à Molitg (66). En catalan Molitg voulant dire : grande meule

* deux types de mécanismes de roues

Roue à augets à Cherruau
Photo en 1977



Roue à Turbine au moulin du Grand Beauray
Base de la chute d'eau
axe de la turbine disposé à l'horizontal en 2000



* Les dernières productions connues :

Entre 1927 et 1936, nos derniers moulins en activité produisent au maximum par an :
Au moulin du Grand Beauray: 26 quintaux de farine.
Au moulin de Rose: 115 Quintaux.

*

LE MEUNIER

Entre le Moyen-Age et la Révolution, il devient souvent un personnage important et relativement aisé. Mais un moulin est un investissement important que seuls aristocrates ou riches monastères peuvent bâtir ou acquérir.

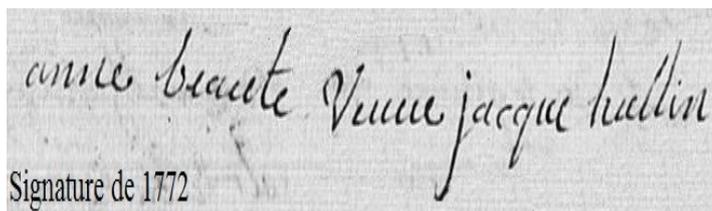
A Torcé, les Sœurs de la Visitation du Mans possèdent, jusqu'à la Révolution, deux moulins les Aulnays et Cherruau.

Au XVIII^{ème} siècle, les meuniers ne sont pas propriétaires de leur outil de production même si certains acquièrent quelques terres. Ils signent des baux à ferme souvent pour 6 ans et ne sont pas aussi riches que le prétend la légende : en 1734 Marin Moreau qui fut meunier au Grand Beauray meurt avec pour tout vêtement, 2 mauvaises chemises et une culotte, dans un minuscule bordage qu'il loue. Si au début du XIX^{ème} siècle, quelques meuniers ont acquis une certaine aisance, tel le meunier de Cherruau, elle est vite dissoute dans les partages entre les nombreux enfants. Les inventaires après décès, du début du XIX^{ème} siècle, nous révèlent que certains meuniers laissent moult dettes comme aux Aulnays ou à Epaillard.

A Torcé, jusqu'au XIX^{ème} siècle, nos meuniers ne sont que très rarement propriétaires de leur moulin: Le Grand Beauray appartient à la comtesse de Renaulme et celui d'Epaillard au comte de Maupéou.

Seuls, Charles Bigot qui achète le moulin des Aulnays lors de la vente des Biens Nationaux, devient propriétaire et le restera durant quelques années. Marin Hullin, meunier de Rose, en sera propriétaire une quinzaine d'années à la Restauration.

Ceci dit, ils se sont toutefois élevés dans la hiérarchie sociale du village et nos meuniers Torcéens sont éduqués : ils savent écrire ou au moins signer, tout comme leurs épouses et leurs enfants: telle la signature d'Anne Beauté, veuve de Jacques Hullin en un temps où moins de 15% des Sarthoises savent signer.



anne beauté Veuve jacque hullin
Signature de 1772

Les meuniers fondent de véritables dynasties et l'endogamie est très forte comme le montre les familles HULLIN, NOURRY, ROTTIER. Il y a parfois des alliances avec des familles de boulanger. Encore dans la première moitié du XX^{ème} siècle on est meunier de père en fils : Marcel BOUTTIER au Grand Beauray succède à son père, lui-même fils du meunier du Petit Beauray.

Le meunier moule le grain à façon, il est rémunéré en prélevant 9 à 10 kg de farine sur 100kg lorsqu'il assure les transports et 7,5 à 8 kg dans le cas contraire (Sarthe enquête de 1855).

Le meunier est le plus souvent aussi agriculteur. Il possède quelques vaches, volailles, porcs et cultive des céréales voir du chanvre mais sur de petites surfaces. L'activité agricole qui n'était qu'un complément deviendra de plus en plus importante dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle.

Jusqu'au XX^{ème} siècle, le meunier vit avec sa famille dans une maison semblable à un bordage: une « pièce à feu » et une pièce sans cheminée dite « chambre froide », souvent un cellier, sur le tout, un grenier. Le sol est en terre battue. Toute la famille dort, mange, vit dans la pièce principale qui communique avec la « chambre du moulin ». Quelques bâtiments complètent le moulin : grange, étable, toits à porc, laiterie, fournil. Il y a aussi une écurie car le meunier possède plusieurs chevaux et charrettes pour les livraisons assurées, lorsqu'il en a un, par le pochétier (ouvrier qui manutentionne et livre les sacs de farine).

Le meunier est parfois aidé d'un farinier (ouvrier spécialiste de la mouture).

Les domestiques (dont certains très jeunes: 11 - 12 ans) logent chez le meunier qui leur doit nourriture et blanchissage.

On comptera jusqu'à 5 domestiques, hommes et femmes par exemple aux Aulnays, au Petit Beauray.

Mais dans tous les moulins, leur nombre ira diminuant dès les années 1880. Les petits moulins de nos villages vont subir la concurrence des grosses minoteries.

Et au XX^{ème} siècle les recensements de Torcé ne notent plus que des agriculteurs même si ceux-ci conservent encore une activité de meunerie comme à Cherruau, à Rose ou au Grand Beauray.

Entre 1900 et 1950, la France perd 85% de ses moulins.

Aujourd'hui, les roues ont disparu, les mécanismes démontés, nos moulins sont désormais des résidences dont seule parfois la chute d'eau révèle l'ancienne activité.



Le Grand Beauray en 2000

Malgré un assez faible débit de la Vive-Parence, nos 6 moulins produisaient suffisamment d'énergie pour mouler le blé tendre et les céréales des agriculteurs de Torcé et des villages alentours.

Une vraie énergie verte ! Quel dommage que la réglementation de l'eau soit si restrictive de nos jours, et qu'il est quasi impossible de remettre en action nos vieux moulins pour nous éclairer comme le fit le moulin d'Epaillard.

Dans un prochain article nous évoquerons : **La Vive Parence et l'électrification de Torcé.**

Sources : * Archives départementales de la Sarthe

* Archives communales de Torcé

* Bulletin de l'Association des Amis des Moulins de la Sarthe

Photos et documents : collections privées